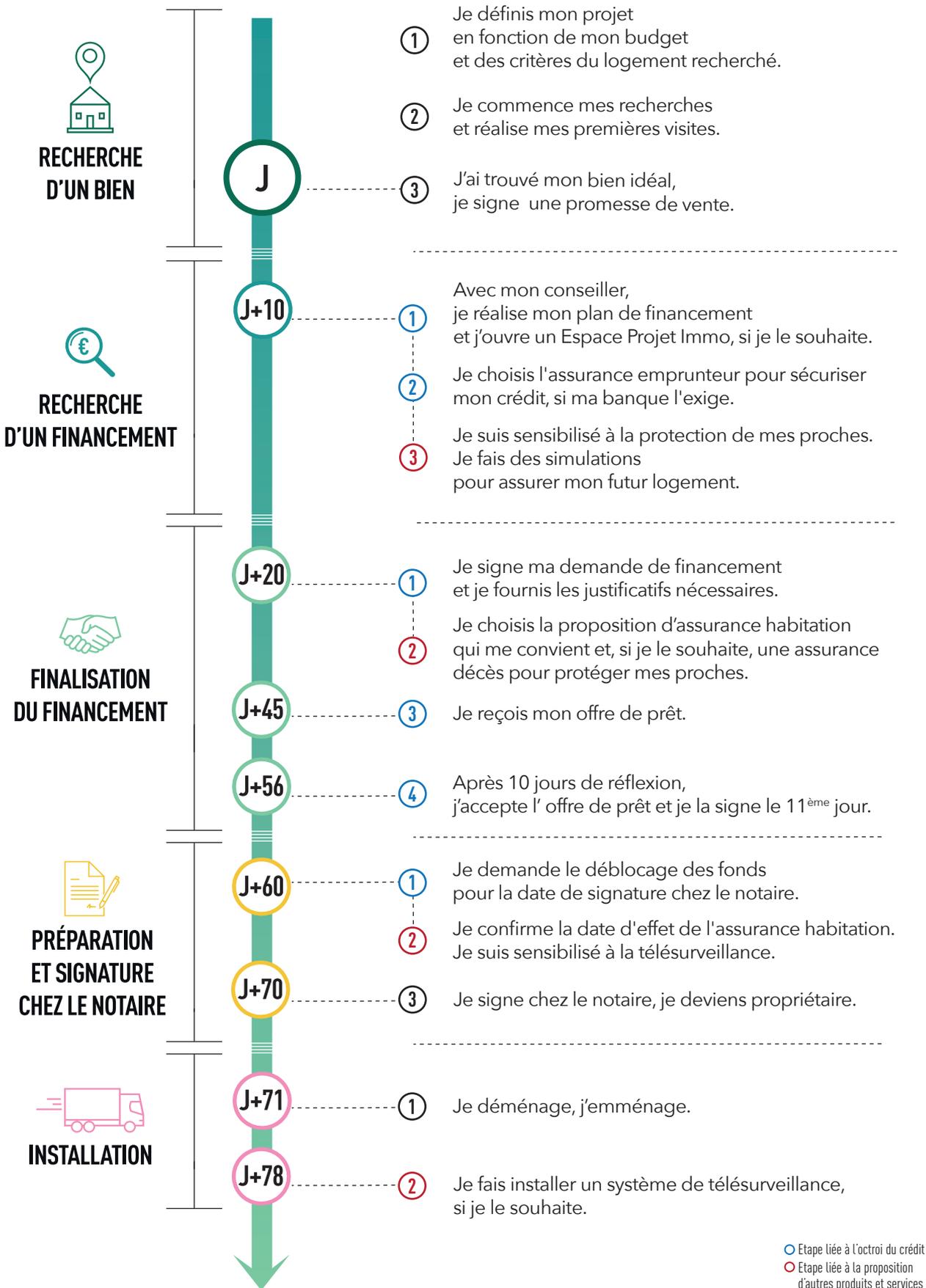


DURÉE EN JOURS*



Sous réserve d'acceptation de votre dossier de prêt immobilier par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, prêteur. S'agissant d'un prêt concernant l'acquisition ou la construction d'un logement, vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées. Renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale sur les conditions d'accès à l'espace en ligne « Mon Projet Immo ». Accès gratuit à l'espace en ligne et téléchargement gratuit de l'application sur Google Play et sur l'App Store, hors coûts de communication facturés par votre fournisseur d'accès à Internet ». (Google Play est une marque déposée de Google Inc. App Store est une marque déposée d'Apple Inc). Les contrats d'assurance emprunteur et d'assurance décès distribués par votre Caisse régionale sont assurés par PREDICA, filiale de Crédit Agricole Assurances - PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des assurances, Siège social : 50-56 rue de la Procession 75015 Paris, 334 028 123 RCS Paris. Les contrats d'assurance habitation et la garantie Perte d'Emploi associée au contrat d'assurance emprunteur distribués par votre Caisse régionale sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA SA au capital entièrement libéré de 332 609 760 €, entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 8-10, bd Vaugirard, 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Les événements garantis et les exclusions figurent aux contrats. Ces contrats d'assurance sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurance de votre Caisse sont disponibles sur www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence Crédit Agricole. Le contrat de télésurveillance distribué par votre Caisse régionale est proposé par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire). SAS au capital de 12 547 360 €. Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ». Renseignez-vous sur la disponibilité et les conditions de ces offres dans votre Caisse régionale.

Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 12 place des Etats Unis, 92 127 Montrouge Cedex. Capital social 8 538 313 578 € - 784 608 416 RCS Nanterre.

* Délais moyens constatés donnés à titre indicatif, pouvant varier selon les dossiers.